

RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES

CRÈCHES À DOMICILE – CAD – ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DISTRICTS DELÉMONT & FRANCHES-MONTAGNES

Assemblée générale 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres,

En exécution du mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les comptes annuels de l'exercice 2021 des CAD, arrêtés au 31 décembre.

Le déficit 2021 est couvert en totalité par les subventions. Celles-ci sont admises à la répartition des charges (canton / communes). Ce déficit s'élève à **Sfr. 3'661'431.05** tandis que la barre d'**autofinancement**, fixée à 30 %, s'élève à **31.90 %**

Ce déficit diminue de Sfr.109'068.84 **(-2.90 %)** par rapport à l'exercice 2020. Cela se justifie principalement par une diminution des heures d'accueil : soit **412'031.50 heures facturées en 2021 contre 430'495.77 heures facturées** l'année précédente.

Au vu de ce qui précède, les soussigné-e-s peuvent déclarer que :

- La comptabilité est tenue avec exactitude et que chaque document est à l'origine d'une opération comptable
- Les montants figurant au bilan et aux comptes de pertes et profits correspondent bien à ceux des fiches de comptes

En conclusion de notre examen, nous recommandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils sont présentés et de donner décharge aux secrétaires-comptables et à la direction que nous remercions pour l'excellente tenue des comptes.

Nous délivrons le présent rapport en toute bonne foi, sur la base des documents et des renseignements qui nous ont été donnés.


La vérificatrice et le vérificateur des comptes :

Commune du Val Terbi

Fuhrimann Valérie

Commune des Breuleux

Pelletier Vincent



.....
.....

Delémont, le 14 mars 2022